

S3 BORDEAUX

BULLETIN SYNDICAL

N° 229 - janvier, février, mars 2022

Édito

La Charte d'Amiens posait comme grand principe de l'action syndicale qu'elle demeure indépendante des partis politiques. Cette orientation a été largement confirmée par le vote de la 2^{ème} fenêtre à l'occasion des dernières élections internes de la FSU.

Dès lors, quelle peut être notre place dans le cadre de la campagne électorale ?

Au sein de la FSU, le Snes poursuit son engagement contre le racisme et les idées d'extrême droite¹. Il faut aussi dresser le bilan désastreux d'un quinquennat guidé par la seule boussole de l'austérité budgétaire ciblée envers les seuls services publics... La cascade de réformes et une gouvernance autoritariste ont profondément meurtri notre système éducatif.

L'attractivité de nos métiers par de véritables revalorisations salariales et un collectif budgétaire au service de la réussite scolaire, doivent être replacés au cœur des débats. Pour ne pas s'en tenir au constat alarmiste, le Snes-FSU a lancé une grande consultation de la profession : « quel avenir pour nos collègues et nos lycées pour les 5 années qui viennent ? » afin d'être force de propositions en plus de porter les combats féministes en cours.



<https://www.snes.edu/education2022/>

Le rouleau compresseur en marche est plus fragile qu'il n'y paraît. La grève majoritaire du 13 janvier l'a démontré. Certes, les premiers engagements pris le soir même sous la tutelle inédite du Premier Ministre, sont très éloignés de nos attentes. Mais il n'était plus possible de nier la désinvolture d'un ministre qui méprise la santé des personnels, la nécessité de pallier le manque de remplacements et d'aménager enfin le Baccalauréat. Il s'agit donc de donner de la voix avant de donner nos voix.

Hugo Lassalle

Secrétaire général du SNES-FSU de l'académie de Bordeaux

¹ <https://fsu.fr/appele-du-congres-de-la-fsu-metz-4-fevrier-2022/>



Sommaire

Actualité / Métier	2
L'académie de Bordeaux et les UPE2A : peut (beaucoup) mieux faire.... GRETA / CFA Aquitaine PsyEN au Salon Aquitec : respect du volontariat et protection des personnels !	
Formation syndicale	3
Sophie Vénétiay à Bordeaux	
Questions FSU	4
8 mars : se mobiliser pour des droits communs.	
Focus	5
Éducation prioritaire : un champ de dérégulation.	
Témoignages	6
Témoignages : l'éducation prioritaire, le quotidien du métier ?	
Emploi / Carrière	8
Révisions d'affectations, faire vivre le paritarisme CAPA de contestation des certifié.e.s	
Billet d'humeur	9
Les combats réactionnaires de Blanquer, suite et à quand la fin ? Être « en mode dégradé », un effet de mode dégradant ?	
Échos des départements	10
préparations de rentrée 2022	
À venir	12
Stages académiques Mutations Intra Vie interne Action	

L'ACADÉMIE DE BORDEAUX ET LES UPE2A¹ : PEUT (BEAUCOUP) MIEUX FAIRE...

L'académie de Bordeaux compte environ une cinquantaine de dispositifs UPE2A, qu'ils soient des UPE2A-collège, lycée ou NSA/PSA². Une quinzaine de dispositifs FLS complètent ce maillage. Ces nombreuses ouvertures répondent à l'arrivée croissante de jeunes migrants allophones en Aquitaine ces dernières années. Si l'on peut se réjouir du nombre conséquent d'ouvertures de dispositifs dans nos établissements, les conditions d'apprentissage des élèves inscrits en UPE2A sont encore loin d'être optimales.

Des élèves à Besoins Éducatifs Particuliers toujours invisibles dans les effectifs des classes d'inclusion !

Le Snes-FSU demande depuis des années la double-inscription des élèves UPE2A : il.elle.s sont toujours invisibles dans les classes d'inclusion et s'ajoutent à des effectifs déjà pléthoriques. Dans ces conditions, la différenciation pédagogique est une gageure !

La scolarisation des élèves non-lecteurs et non scripteurs : les UPE2A NSA/PSA

À ces problèmes structurels bien connus s'ajoute aujourd'hui un enjeu propre au public des jeunes migrants. Beaucoup ne maîtrisent ni la lecture ni l'écriture dans leur langue maternelle. En 2012, la Circulaire nationale avait créé les UPE2A NSA/PSA pour accueillir ces élèves « Peu ou Non Scolarisés Antérieurement » : les élèves y sont pris.e en charge par un.e PE une année, puis poursuivent en UPE2A-collège l'année suivante. Mais trop souvent, quand ces dispositifs UPE2A-NSA/PSA existent, ils affichent complet et des élèves non-lecteurs sont affectés par défaut en UPE2A-collège, dont l'enseignement ne répond pas du tout à leurs besoins et génère chez eux de grandes difficultés. Le SNES-FSU interpelle le Rectorat sur ces questions et demande l'ouverture de nouveaux dispositifs, à hauteur des besoins des élèves.

Maria Lartigue
enseignante en UPE2A

¹ - unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants

² - NSA (Non Scolarisés Antérieurement) PSA (Peu Scolarisés Antérieurement)

GRETA / CFA AQUITAINE

Le 30 juin 2021, une alerte sociale pour les personnels du Greta CFA Aquitaine et les Conseillers en Formation Continue a été déposée. Elle a fait suite à de nombreuses rencontres avec la direction du Greta CFA Aquitaine et la DAFPIC, qui sont restées totalement infructueuses ; le dialogue social a été stérile rompant la confiance envers la direction. À ce jour, la situation est peu ou prou la même.

Au 1er janvier 2020, le GRETA CFA Aquitaine est né de la fusion entre les 3 Gretas et les 9 CFA publics. La réorganisation autour de 11 agences de développement - 6 sectorielles en Gironde et 5 géographiques dans les autres départements - a généré une entropie majeure.

Les personnels se perdent et s'épuisent à obtenir des consignes de travail univoques, opérationnelles et stables. La multiplication des échelons de gouvernance dilue dangereusement les responsabilités alors même que les coûts de gouvernance ont augmenté de presque un tiers au budget 2021.

La dégradation des conditions de travail conduit à des situations de souffrance au travail. Les arrêts de travail se multiplient de façon inquiétante ainsi que les démissions et demandes de rupture conventionnelles qui produisent un turn-over important.

Devant ce constat alarmant nous demandons un audit financier dans les meilleurs délais et la diffusion d'un bilan social.

Géraldine Poujol
conseillère en formation continue

PsyEN AU SALON AQUITEC : RESPECT DU VOLONTARIAT ET PROTECTION DES PERSONNELS !

La rentrée scolaire des PsyEN EDO a été source de tension. Leurs conditions de travail et celles des DCIO sont actuellement très dégradées. Les postes non remplacés ou non pourvus en CIO entraînent une difficulté accrue pour les collègues de répondre à l'ensemble des demandes et nécessite de ce fait une priorisation de leurs actions.

En plein pic épidémique le cabinet du Ministre a transmis à l'ensemble des Recteurs et Rectrices des consignes pour qu'un respect strict de la mobilisation prioritaire des personnels enseignants sur leurs missions d'encadrement des élèves soit garanti. Ainsi la continuité du service dans cette période de fort absentéisme est demandée.

Le SNES-FSU considère aussi, particulièrement dans ce contexte de pénurie en personnels, que c'est dans les établissements et les CIO que les PsyEN sont les plus utiles et dénoncent l'utilisation de leur professionnalité pour valoriser des manifestations de communication, sans même parfois que leurs fonctions ou leurs rattachements au CIO, service de l'éducation nationale, ne soient affichés.

Ainsi, la présence des PsyEN EDO sur les salons d'orientation doit être questionnée au regard de cette priorité. Concernant le salon Aquitec qui s'est tenu les 4, 5 et 6 février, lors duquel la présence des personnels PsyEN était exigée, dimanche compris, le SNES a réclamé également une mise en place stricte de règles sanitaires propre à protéger la santé des personnels, ainsi que le respect du volontariat.

Emmeline Rogier
psyen@bordeaux.snes.edu

INTERVIEW DE SOPHIE VÉNÉTITAY



Deux bonnes raisons de se battre collectivement avec les collègues ?

Se battre collectivement, s'engager avec des collègues dans une mobilisation, c'est construire un rapport de force sur la base du collectif. C'est donc passer d'un mécontentement individuel, dont l'expression porte peu, à une action collective qui permet de donner plus de visibilité et de force à l'expression d'une revendication. Par exemple, on passe d'une expression individuelle sur une classe surchargée à l'expression collective de la dégradation des conditions de travail. En portant collectivement ce constat et les revendications qui y sont associées, on construit également un rapport de force qui est un élément déterminant pour faire bouger les lignes. Face à des représentants de l'institution (DASEN, Recteur ou Ministre), se présenter seul ou à plusieurs dizaines, centaines, ou milliers, ce n'est pas la même chose ! C'est montrer que nos demandes sont partagées largement, c'est aussi capter l'attention médiatique et politique. L'expérience récente l'a encore montré : une grève majoritaire et unitaire le 13 janvier a permis d'acter quelques bougés.

Et puis, se battre collectivement, c'est aussi créer de la solidarité. Dans un contexte où l'individualisme gagne du terrain, où les politiques mises en œuvre conduisent à un isolement grandissant, où les personnels se retrouvent de plus en plus seuls, en tête à tête avec eux-mêmes ou avec leur supérieur hiérarchique, les luttes construites avec les collègues ont le mérite de créer de la solidarité :

Sophie Vénétitay, nouvelle secrétaire générale du SNES-FSU, est venue à Bordeaux animer une table ronde sur le télétravail lors du stage « la classe ouvrière c'est pas du cinéma » jeudi 10 février et a mené un débat ouvert avec les syndiqué.es du SNES-FSU le lendemain. Nous en avons profité pour lui poser quelques questions pour celles et ceux qui n'ont pas pu se joindre à nous lors de ces deux temps de rencontre militante.

se retrouver avec ses pairs en réunion syndicale, à préparer la manifestation, puis dans la rue, devant la DSDEN, devant le Rectorat, revendiquer, chanter, manifester ensemble, c'est combattre de la plus belle des manières cet isolement et réaffirmer avec force que nous sommes solidaires les uns des autres et que nous portons ensemble nos revendications.

Deux bonnes raisons de participer à des stages syndicaux ?

Les stages syndicaux proposés par le SNES-FSU sont des moments importants de formation et de réflexion individuelles et collectives. Animés par des militants, des chercheurs, ils permettent à chaque collègue d'en apprendre plus sur des questions très diverses : des droits des personnels en passant par l'analyse de la dernière réforme en cours, jusqu'à l'apport universitaire sur des débats pédagogiques, économiques ou sociaux. Ces moments d'échanges sont précieux car ils se sont entre pairs, à l'abri de toute pression hiérarchique et loin des injonctions véhiculées dans les stages institutionnels. Ils sont de moments de formation, de respiration, mais aussi de réflexion.

Ces stages permettent aussi de créer du collectif et de la solidarité : le SNES-FSU ne les conçoit pas comme des lieux de paroles descendantes, mais bien comme des lieux d'échanges. Ils permettent donc de sortir de l'isolement de son établissement, de rencontrer des collègues qui vivent les mêmes situations et de se rendre compte, parfois avec surprise, qu'on n'est pas seul à être dans une telle situation ou à se poser des questions. Combien de fois avons-nous entendu dans des stages départementaux ou académiques « ah mais j'ai vécu exactement la même chose, mon chef d'établissement a voulu l'imposer ça, et je n'ai pas su réagir tout de suite ! ». On

ressort alors mieux outillé et plus riche de la réflexion collective.

Deux bonnes raisons de voter FSU aux prochaines élections professionnelles ?

Les candidates et candidats de la FSU sont d'abord vos collègues : ils sont présents dans les écoles, collèges, lycées, services de l'administration. Ils connaissent le même quotidien professionnel que les collègues et ont donc les pieds solidement ancrés sur le terrain. Face à l'administration, ils s'expriment donc en toute connaissance de cause, et avec la force d'être les représentants des collègues, dans la première fédération de l'Éducation. Cela assoit une forme de légitimité face à l'administration et permet de porter avec force et efficacité les revendications des collègues.

La FSU est de tous les combats : ceux du quotidien dans votre établissement (les classes surchargées, les suppressions de postes...) mais aussi ceux plus généraux (protection sociale, réformes éducatives, salaires...).

La FSU se positionne résolument dans les mobilisations pour le progrès social.

Ni défenseur du statu-quo ou d'un hypothétique retour à un passé mythifié, ni accompagnateur zélé des réformes, la FSU intervient sans concession, analyse en toute indépendance les projets sur la table, pour porter la voix de la profession, acter les avancées quand elles bénéficient au plus grand nombre et engager les luttes quand cela est nécessaire, comme elle l'a fait tout au long de ce quinquennat, n'hésitant pas à prendre ses responsabilités dans des moments cruciaux (crise sanitaire, bac 2019 etc.). Combativité, proximité, responsabilité, autant de raisons de voter pour la FSU !

Merci Sophie.

Catherine Dudès

Secteur « stages et formation syndicale ».
formation.syndicale@bordeaux.snes.edu

8 MARS : SE MOBILISER POUR DES DROITS COMMUNS.

A l'heure de se préparer pour la grève féministe du 8 mars, les angles pour aborder la lutte pour les droits des femmes ne manquent pas.

Les inégalités dans la carrière des femmes et des hommes dans la Fonction publique sont bel et bien une réalité. Faut-il le rappeler ? Une part des femmes qui diminue à mesure que s'élève le niveau de responsabilité, un nombre plus important de femmes dans des postes précaires ou à temps partiel, des primes systématiquement moindres... ces chiffres ne viennent pas de l'entreprise la plus misogyne du CAC 40 mais du bilan social 2017-2018 du ministère de l'éducation nationale. C'est bien dans le second degré public que les écarts de salaire sont de 8% à temps de travail équivalent en faveur des hommes. Pourtant, aucun désir de vengeance contre les hommes ici : gagner une revalorisation, c'est la gagner avec les hommes, pour les hommes et les femmes. Car, les hommes de nos métiers sont moins bien payés que les hommes des secteurs moins féminisés... nous occupons ainsi la place peu enviable :

- des femmes qui sont moins bien payées
- que des hommes qui sont payés
- comme des femmes.

Pourtant, le ministère et le rectorat de Bordeaux ne considèrent pas cette problématique comme prioritaire¹. Or l'autonomie financière et professionnelle est, bien sûr, indispensable à l'émancipation des femmes, à leur santé, à leur survie parfois... On voit bien que ces questions traversent largement notre société avec des films comme *Debout Les Femmes* ou *Ouistreham* qui dénoncent ce

« plancher collant » dans lequel sont engluées, de façon dramatique, nos collègues AESH, par exemple. Les actions du 8 mars auxquelles nous participerons sont donc dans la continuité des luttes engagées en janvier pour la revalorisation.

Alors, d'aucun nous trouverait trop radicale si on faisait remarquer que ce premier mois de l'année 2022 ne s'est pas terminé sans que plus de 10 femmes trouvent la mort sous les coups des hommes « de leur vie ». Et pourtant... combien, y compris dans nos professions, subissent au quotidien les violences sexistes et sexuelles ! Les chiffres sont là : 16,5% des femmes fonctionnaires sont victimes de violences si on se concentre unique-



ment sur leur lieu de travail. La Fonction publique ne garantit pas une protection contre la violence au travail pour les femmes ; loin s'en faut. Plusieurs pays européens, comme l'Espagne, ont construit des réponses efficaces contre les violences : la France ne doit pas renoncer à protéger ces femmes ! A 3 mois des élections, Macron n'a toujours pas mis en œuvre la « grande priorité de son quinquennat ». Le prochain gouvernement doit savoir que nous sommes massivement déterminées à exiger des avancées et des moyens sur le sujet. C'est pourquoi nous serons dans la rue le 8 mars !



Nous le redirons haut et fort : ce n'est pas dans cette société qui maltraite la moitié de la population que nous voulons vivre, ce n'est pas pour cela que nous formons les filles et les garçons dans nos établissements. La situation de nos élèves est en effet une autre raison de se mobiliser et le SNES-FSU n'a pas attendu pour s'engager dans ce sens. D'ailleurs, **un stage de formation syndicale vous sera proposé pour échanger sur cette thématique !** Car pendant que beaucoup d'équipes s'activent, sur le terrain, à combattre les inégalités de genre parmi les jeunes, Blanquer ne reconnaît pas le bilan catastrophique de sa réforme du bac sur l'enseignement scientifique des filles. En effet, l'actualité autour des chiffres en chute des filles dans la spécialité « maths » a été vive² : au croisement des droits des filles et de nos métiers, elle ne pouvait que nous interpellier. Le SNES-FSU a analysé précisément, et les chiffres donnés par les associations, et les réponses -assez paniquées- du ministère.

Si comme moi, vous avez partagé les inquiétudes des associations, apprécié l'analyse rigoureuse et néanmoins accablante faite par le SNES-FSU et un peu ricané-il faut bien l'avouer-devant les gesticulations gênées d'un ministre sur la sellette, vous savez aussi qu'il va falloir passer à la vitesse supérieure : se mobiliser et mobiliser autour de soi pour être massivement dans l'action le 8 mars.

Pour la FSU, l'égalité n'est pas une option et il est plus que temps de passer des discours aux actes. Toutes et tous en grève et dans la rue le 8 mars pour les droits des femmes !

Armelle Masson
Seteur « égalité femmes hommes »
egalitefemmeshommes@bordeaux.snes.edu



¹- Compte-rendu des 4 Groupes de travail

<https://bordeaux.snes.edu/Plan-academique-d-action-pour-l-egalite-professionnelle-entre-les-femmes-et-les.html>

²- <https://www.snes.edu/article/les-mathematiques-emblemes-de-l-action-du-ministre-dans-le-cadre-de-la-reforme-du-lycee/>

ÉDUCATION PRIORITAIRE, UN CHAMP DE DÉRÉGULATION

Au nom du fait que l'Éducation Prioritaire n'a pas atteint ses objectifs depuis 40 ans et qu'elle coûterait bien trop cher, le ministère Blanquer mène depuis 2019 **des expérimentations** et pose les jalons d'une future **réforme globale de l'Éducation prioritaire**. Si en 2015, le principe d'une carte nationale avait été maintenue et de nouveaux critères introduits pour définir les établissements labellisés REP et REP+, la réforme prochaine annonce la fin d'une politique nationale de l'Éducation prioritaire, qui se déclinera désormais au local.

→ **Les « CLA »** : expérimentés depuis la rentrée 2021 dans trois académies (Lille, Nantes, Marseille), les **Contrats Locaux d'Accompagnement** sont signés entre le Rectorat et des établissements. Une dotation fléchée est attribuée à ces établissements qui **remplaceront les établissements REP**, menacés de suppression par la réforme. Mais elle ne présente aucune assurance ni de stabilité (le contrat est de trois ans), ni de moyens (ils sont assez maigres et parfois, la dotation se destine seulement à des associations partenaires !).

→ **Cités éducatives** : depuis 2019, les 126 Cités éducatives englobent 323 collèges et 600 écoles, en majorité classés REP+. Ce contrat implique fortement les collectivités et les associations locales, et les collègues n'ont été jusqu'à présent que peu consultés ni même informés.

→ **Les TER** : depuis janvier 2021, les **Territoires Éducatifs Ruraux** sont les pendants ruraux de la Cité éducative, mais sans ses moyens. Aucun bilan n'a été établi.

Les mêmes logiques de dérégulation et de dilution accompagnent ces nouvelles formes de contrats entre les établissements et les Rectorats :

→ **L'attribution locale des moyens** : le transfert de l'attribution des moyens aux académies

permettrait de mieux coller à la réalité sociale et produirait de meilleurs résultats. Cette logique libérale est au cœur du projet de la réforme. Pourtant, c'est bien le renforcement des pressions politiques des élus et la fragilité des contrats qui est à craindre.

→ **Le pilotage par les résultats** : attribuer aux établissements des objectifs de résultats, conditionner les dotations voire les carrières des collègues à ces résultats assurera une course effrénée aux indicateurs de réussite, souvent très éloignés des réels besoins pédagogiques des élèves.

→ **Une nouvelle gestion des ressources humaines** renforcera le poids du chef d'établissement dans le recrutement et les rémunérations au mérite. Une logique qui, plutôt que de renforcer l'attractivité de certains établissements, casse les équipes, en mettant en concurrence les personnels, et empêche les collectifs de travail au profit de relations hiérarchiques toujours plus pressantes.

Comment cette nouvelle carte de l'éducation prioritaire avec double label (REP et REP+) a-t-elle été déclinée dans l'académie de Bordeaux ?

Pour la première fois, un ministère a sélectionné des critères pour établir une carte de l'Éducation Prioritaire (% d'élèves issus

de CSP défavorisées, % d'élèves en ZUS, % d'élèves en retard, % d'élèves boursiers...). Ces critères posaient problème car conçus essentiellement sur du déclaratif et excluants beaucoup de territoires ruraux.

La technique l'administration posait également problème car elle devait conduire une recomposition de la carte à enveloppe « fermée » alors que la crise économique avait accentué la pauvreté et renforcée les inégalités sociales et territoriales. Maintenir la seule politique de justice sociale n'était plus à l'ordre du jour déjà en 2014.

L'administration a alors dû faire des choix : sortir les lycées (en particulier les lycées professionnels), des écoles pourtant avec un taux de CSP défavorisé important car leur collège de secteur n'est pas labellisé Éducation Prioritaire et enfin certains collèges pour permettre l'entrée d'autres cependant à situation parfois comparable. Les arbitrages ont pu donner la part belle aux élu.es qui ont eu le dernier mot dans certains réseaux.

Notre académie était marquée par la double problématique « quartiers urbains défavorisés » et « forte ruralité ». Par conséquent, ce furent surtout des établissements ruraux qui quittèrent l'Éducation Prioritaire. Devant la forte mobilisation des personnels, des familles et des élu.es, Recteur et Inspecteurs

d'académie ont bien évidemment juré que jamais ils n'abandonneraient ces territoires et ses élèves, le DASEN de Gironde de l'époque appelant même à la solidarité des collèges « tout venant » pour accompagner les collègues sortants et les collègues ruraux isolés. Un fois promesse faites de mettre en place pendant 3 ans des mesures d'accompagnement pour les « sortants », ils ont alors offert à signature des CAPE (contrats Académiques de Priorité Éducative). Les témoignages recueillis vous montrent que ces promesses ont vite été oubliées et illustrent tous les dangers de la contractualisation des moyens alloués à l'éducation...

Pour couronner le tout, le Recteur annonçait que les seuils de dotation par classe ne seraient plus limités à 25.

Seuls le SNES-FSU et la CGT éduc'action menaient bataille aux côtés des personnels, des familles et des élu.es pendant que FO, le SeUNSA et le SgenCFDT accompagnaient l'administration dans cette refonte, sans moyens mais avec une dose de contractualisation, de la carte de l'éducation prioritaire.

Catherine Dudès, Irène Docékal, Nathalie Grégoire

LA CITÉ ÉDUCATIVE DE LORMONT : BEAUCOUP DE BRUITS POUR PAS GRAND CHOSE...

Depuis la rentrée 2020, le réseau de Lormont (les écoles de la commune, les deux collèges, les deux lycées généraux et technologiques et le lycée professionnel) a rejoint le dispositif « cité éducative » dès que le maire a déposé candidature bien sûr. Blanquer s'est même déplacé au mois de juillet 2020 à Lormont pour en faire la promotion...

Le collège Montaigne gère l'enveloppe budgétaire (425 000 euros).

Mais depuis trois ans, dans ce collège, ni les personnels ni les élèves dans les classes ont vu le moindre moyen supplémentaire : pas

d'heures en plus dans la DGH bien au contraire pour dédoubler dans toutes les disciplines et des effectifs désormais au-delà du seuil des 25. Donc rien pour maintenir un service public d'éducation de qualité pour des élèves ayant besoin de justice sociale. Par contre, cette cité éducative s'inscrit bien dans l'idéologie néolibérale des « territoires apprenants » qui décrètent que l'on peut apprendre et se former partout ailleurs qu'à l'école. Les collectivités territoriales et les services de l'État (Préfecture et DSDEN) la copilotent sans même informer les élu.es des personnels au Conseil d'Administration. Ces derniers doivent faire confiance aux deux personnels de direction qui sont les seuls interlocuteurs en la ma-

tière ! Aucune présentation, aucun point d'étape, aucun bilan ne sont effectués dans aucune instance représentative. « La stratégie éducative ambitieuse et innovante » qui devait être mise en œuvre se traduirait surtout par un renforcement du périscolaire et de la place des collectivités qui offrent des débouchés à leur réseau associatif et tout ceci au détriment de l'Éducation Nationale qui ne fait que promouvoir quelques partenaires bien choisis pour mettre en place du mentorat (le partenariat « Télémaque » par exemple).

[La section SNES-FSU du collège Montaigne de Lormont.](#)

AU COLLÈGE D'HAGETMAU, TOUJOURS MOINS DE MOYENS DEPUIS LA SORTIE DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE.

En 2014, quand la cartographie de l'éducation prioritaire a été revue et resserrée sur certains établissements, nous sommes sortis du Réseau de réussite scolaire. Ce cadre nous garantissait des effectifs de classe qui ne dépasseraient pas 25 élèves. Depuis, chaque année, nous perdons un peu plus de moyens. Les effectifs gonflent, a fortiori avec la création des deux classes d'ULIS, et les inclusions qui vont avec, dans un collège d'à peine 450 élèves.

Grève, actions, recherche du soutien des élu.e.s... nous nous sommes mobilisés non-stop depuis trois ans pour sauver un cadre d'enseignement acceptable. Les services départementaux nous accordent chaque année quelques heures pour ouvrir une division mais nous devons surtout prendre sur notre marge d'autonomie pour créer des classes. Ainsi, des demi-groupes en SVT, les co-animations des cours d'anglais pour les élèves de SEGPA ont été sacrifiés pour pouvoir compenser la baisse des moyens et maintenir des effectifs corrects. À force de rogner sur la marge et les acquis de certaines disciplines, les tensions risquent de s'accroître entre collèges !

Avec la préparation de rentrée 2022, les choses

se compliquent encore. La tension sur le niveau quatrième est très importante : plus de 29 élèves par classe, au-delà du seuil de 28 garanti par la DSDEN en 2014. Les moyens accordés au collège par l'administration sont trop maigres pour prendre en compte les difficultés de nos élèves : nombreuses inclusions d'élèves ULIS, d'élèves d'ITEP* présents dans les classes en alternance ou encore d'élèves à profil particuliers. Le contexte est pourtant toujours aussi difficile. Les problématiques de la ruralité ouvrière ne sont pas celles des grandes villes, mais la structure sociale (50% des parents de nos élèves sont chômeurs ou ouvriers) de notre ville montre bien que les difficultés ne peuvent être ignorées.

La dégradation de nos conditions d'enseignement et des conditions d'apprentissage de nos élèves nous mettent en colère. Le 13 janvier, nous étions 70% de grévistes au collège. Nous n'avons pas été épargné.e.s par la crise sanitaire, qui n'a pas arrangé les choses pour nous !

* ITEP : institut thérapeutique éducatif et pédagogique

[La section SNES-FSU du collège Jean-Marie Lonne d'Hagetmau](#)

LES ASSISTANT.E.S D'ÉDUCATION, LES OUBLIÉ.E.S DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE.

Je suis assistant pédagogique dans un collège REP +. Positionné sur les heures de Devoirs Faits et en accompagnement pédagogique en classe, je suis devant les élèves plus de 25h par semaine. En plus de cela, on me demande de préparer mes séances, de prévoir du travail pour les élèves et de gérer les élèves à besoins particuliers (UPS, UPE2A, dys...) sans pour autant avoir de rémunération supplémentaire. Je n'ai pas le droit à la prime REP+ malgré mon investissement dans ma mission d'assistant pédagogique.

[Témoignage d'Anthony, AP au collège Blanqui de Bordeaux](#)

AU LYCÉE CONDORCET, TRAITER LA DIFFICULTÉ SCOLAIRE HORS ÉDUCATION PRIORITAIRE

Au lycée Condorcet de Bordeaux Nord, les élèves de 2^{de} viennent principalement de 2 collèges REP et un REP+. La difficulté scolaire y est plus importante qu'ailleurs, sans parler de la violence dont nos élèves sont victimes, née de la rivalité entre différents quartiers et qui conduit de manière exceptionnelle à des actes d'une extrême gravité. Notre marge d'heures se consacre donc principalement à l'accompagnement individualisé et à l'aide à l'orientation des élèves. Notre offre de formation est de ce fait réduite,

ce qui conduit à de nombreux contournements de la carte scolaire, au détriment de la réelle mixité qui faisait la richesse de notre établissement. Sans label d'éducation prioritaire, il est très difficile de sortir de ce cercle vicieux et de faire entendre ce constat auprès de la DSDEN. Les moyens supplémentaires, toujours éphémères, s'arrachent au prix d'un temps, d'une énergie et parfois d'une journée de grève, épuisantes. En début d'année, la « cité éducative » devait faire ruisseler les moyens supplémentaires au service de nos

conditions d'enseignement et au bénéfice de la réussite des élèves. Aujourd'hui cette mystérieuse « cité d'or » semble davantage relever du mythe. Elle n'a en tout cas aucun impact concret sur notre DGH pour la rentrée prochaine et voilà plusieurs CA qu'on entend plus parler.

La section SNES-FSU
du lycée Condorcet de Bordeaux

TERRIBLE : LA VOITURE D'UN COLLÈGE FLAMBE LE 3 FÉVRIER AU COLLÈGE LAPIERRE !

Soudés, les collègues sont mis en droit de retrait, poursuivi le jour suivant face à l'absence de réactivité de la direction et de l'institution. En réalité, ces derniers ont refusé de prendre en compte les alertes sur ce qui fait monter la température depuis des mois, voire des années : le manque de personnels de vie scolaire, de moyens humains, de communication et de prise en compte de la situation, situation épuisante mêlant montée des incivilités, intrusion de parents dans les cours, dans notre collège où la dégradation de la situation est palpable. Reçus en audience lundi soir, les collègues ont pu mesurer les réponses de l'institution, qui refuse de mettre en cause les manquements flagrants de la direction, de produire un engagement écrit et un échéan-

cier précis de solutions, d'augmenter les moyens humains au service de la santé des élèves ou de procéder à un audit du pilotage de la direction... Or en REP+ on a besoin d'avoir une direction efficiente, en laquelle on a confiance, et avec un engagement seulement sur 1 poste d'AED et des mesures de sécurité, on peut se demander quand les besoins des établissements REP+ comme le nôtre seront entendus ! Pour le bien-être des élèves, des familles -- d'ailleurs mobilisées et solidaires -- et de tous les personnels, la lutte continue !

La section SNES-FSU
du collège Lapierre
de Lormont

Pour une école démocratique,
ce que nous défendons au SNES et à la FSU :

Des moyens et un cadre national

- des critères transparents et objectifs pour définir les contours de l'éducation prioritaire ;
- davantage de concertation (incluse dans les services) et une formation continue spécifique aux problématiques de l'éducation prioritaire, pour une meilleure prise en compte des élèves, et non pour l'accompagnement des réformes ministérielles ;

Une école ambitieuse

- la défense du métier et des spécificités du métier en éducation prioritaire, passe par la possibilité, pour les équipes, de travailler en petits groupes, en co-animation... de manière volontaire et non imposée ;

Des conditions de travail améliorées

- Des effectifs réduits et la garantie d'équipes complètes (remplaçant.e.s, AESH, assistant.e.s sociales, médecins et infirmie.r.es) ;
- Des bonifications indiciaires et indemnités consolidées, comme la reconnaissance légitime des difficultés professionnelles du quotidien et la garantie d'une attractivité ;
- L'organisation du temps scolaire (concertation, formation, partenariats, rencontres avec les parents...) doit être laissée au choix des équipes et non imposée ;
- Le pilotage des établissements doit s'appuyer sur l'expertise des équipes et non s'inspirer du Nouveau Management Public ;
- La fin des expérimentations tous azimuts car l'éducation prioritaire n'est pas un laboratoire.

RÉVISIONS D'AFFECTATIONS, FAIRE VIVRE LE PARITARISME.

Les demandes de révision d'affectation après les résultats du mouvement intra se font dans la dernière semaine de juin. Nous sommes en réunion avec le Rectorat au début du mois de juillet pour échanger à ce sujet. Les révisions d'affectation concernent les collègues qui ont participé au mouvement intra et dont le résultat n'est pas satisfaisant. Quand elles sont accordées les révisions sont à titre provisoire et les collègues restent titulaires de leur poste obtenu au mouvement.

L'année dernière une centaine de collègues nous ont confié leur dossier de révision soit un tiers des demandes totales. Nous avons été réunis pendant une journée pour défendre les col-

lègues qui nous ont fait confiance. La répartition par disciplines est la suivante :

- Allemand : 3,
- Anglais : 8,
- Italien : 2,
- Espagnol : 7,
- Occitan : 1,
- Arts plastiques : 2,
- Documentation : 11,
- Éducation : 11,
- Musique : 2,
- EcoGestion : 1,
- Histoire-géographie : 5,
- Lettres modernes : 14,
- Lettres classiques : 4,
- Mathématiques : 16,
- Philosophie : 1,
- Sciences physiques : 8,
- SES : 1,
- SVT : 5.

Ces dernières années l'administration avait une position relativement souple et accordait les révisions possibles. Dorénavant, la position s'est durcie avec l'argument suivant : certaines révisions ont tendance « vider certains établissements » notamment dans le 47 et à remplir certains autres dans le sud de l'académie. Ainsi, il nous a été annoncé que les collègues arrivés par le mouvement inter n'auraient pas d'avis favorable pour les révisions. Au cours des débats la position s'est assouplie compte tenu des situations personnelles de certains collègues.

En effet le problème est bien là, les révisions sont nécessaires car le nombre de postes offerts au mouvement est insuffisant ce qui entraîne un nombre important de mauvaises affectations à l'issue du mouvement intra. Les demandes de révisions accordées concernent surtout des collègues qui font des demandes de priorités légales notamment le rapprochement de conjoint ou les dossiers handicap.

Ce mécanisme des révisions autrefois appelé « délégations rectorales » est un système essentiel et qui doit perdurer pour compenser les insuffisances du mouvement intra.

Philippe Jeanjean

CAPA DE CONTESTATION D'AVIS RECTRICE DES CERTIFIÉ.E.S

Réunis pour la CAPA de contestation d'avis dans le cadre très restreint de ce qu'il reste du paritarisme, force est de constater que les modalités de ce nouveau dialogue social ne parviennent pas à convaincre les collègues au sujet de la transparence et de l'égalité de traitement des agents. Il est surprenant de constater à quel point les mêmes problèmes se posent d'année en année sans que l'administration soit en capacité sur bien des dossiers de justifier ses arbitrages.

Au-delà de considérations générales, c'est la logique interne qui interroge dans la reconnaissance par l'administration des personnels « méritants », avec toutes les problématiques soulevées par ce terme en ce qui concerne notre métier. Elle conduit ainsi à un profond découragement chez les collègues qui ne voient pas leur implication reconnue à sa juste valeur.

Il est frappant de constater notamment le décalage entre les pavés littéraux « excellent » et les items parfois « très satisfaisant » ou l'infan-

tilisation induite par l'usage de la croix qui distribue les bons et mauvais points avec parfois de lourdes conséquences sur l'avancement et donc sur les salaires. Certaines situations particulières comme les enseignants TZR, en complément de service ou exerçant dans des établissements concentrant la difficulté scolaire ne sont pas bien prises en compte.

L'action du SNES-FSU :

Majoritaires au sein de la CAPA, nous sommes intervenus activement sur tous les dossiers. Ces interventions ont d'autant plus de poids qu'elles s'appuient sur les éléments précis identifiés par un échange direct avec les collègues qui nous sollicitent. Nous avons pu obtenir 10 modifications d'avis qui aboutiront à un avancement accéléré. Ce chiffre, non négligeable au regard du nombre de recours, va au-delà de ce qu'avait anticipé l'administration.

Pour rester efficaces et placer l'administration face à ses contradictions, nous encourageons

un maximum de collègues à poser des recours. Individuellement, ils verront leur dossier examiné et défendu. Collectivement, nous pourrions peser pour obtenir des avancées, notamment en matière de transparence des critères.

Quelques chiffres :

→ 977 rendez-vous de carrière traités dont 950 effectués au sein de l'académie

→ 39 recours gracieux avec 2 réponses favorables seulement

→ Sur les 37 refus, 27 ont conduit à un recours dont 23 collègues au 9^{ème} échelon avec l'enjeu de la pérennité de l'avis pour l'accès futur à la hors-classe.

→ Sur ces 27, 1/3 des avis ont été améliorés de « très satisfaisant » à « excellent »

Hugo Lassalle

LES COMBATS RÉACTIONNAIRES DE BLANQUER, SUITE ET À QUAND LA FIN ?

Début janvier 2022. Depuis presque deux ans, l'école est secouée par la crise sanitaire. Les personnels sont épuisés.e.s, les élèves subissent des conditions d'enseignement très dégradées et certains (trop) décrochent. Dans les classes, nous n'avons pas vu la couleur des purificateurs d'airs.

Le combat de Blanquer, alors qu'Omicron bouscule la rentrée ? « Déconstruire l'idéologie de la déconstruction » et de la « cancel culture » pour mieux la dénoncer. Tel est l'objectif que s'est fixée une cinquantaine d'univer-

sitaires réunis lors d'un colloque organisé à la Sorbonne les 7 et 8 janvier.

C'est Jean-Michel Blanquer qui s'est chargé de participer à son financement, à travers un fonds réservé, et qui inaugure lui-même les deux journées. La croisade de Blanquer et ses invités se concentre sur l'intersectionnalité, la cancel culture, le nouveau féminisme, les études de genre, l'écriture inclusive, l'antiracisme ou encore l'influence des universités américaines sur la recherche en France... Tout y est passé au crible, empilé et

réuni de manière très confuse sous le terme de « wokisme ». Pendant deux jours, on rit gras de l'écriture inclusive, on écoute le polémiste Mathieu Bock-Côté (qui a remplacé Éric Zemmour sur CNews) déplorer les discriminations subies par les « Blancs », on dit « Stop à la victimisation permanente », on s'inquiète de « l'épidémie de transgenres » chez les élèves causée par l'Éducation nationale et, à l'évocation de la Loi Taubira, on déplore le « nombrilisme pleurnichard »...

À quelques semaines de la fin de son mandat, ce colloque fourre-tout prend une allure d'inven-

taire de tous les combats réactionnaires et décidément obsessionnels de Blanquer.

Nathalie Grégoire



ÊTRE « EN MODE DÉGRADÉ », UN EFFET DE MODE DÉGRADANT ?

Le Ministre et notre administration ont beaucoup utilisé l'expression de « rentrée en mode dégradé » pour euphémiser une reprise chaotique et dangereuse. Cet anglicisme « en mode » est désormais très à la mode. On est ainsi « en mode travail », en mode vacances » voire en « mode Ibiza » quand on est à la fois en vacances et au travail. Cette expression renvoie pourtant aux domaines techniques et informatiques. Ainsi, j'allume ma radio en la mettant sur le mode « Marche », je navigue sur un moteur de recherche « en mode privé »...

Ces termes induisent l'idée d'une fréquence réglable instan-

tanément : « être en mode panique » avant une interrogation disent certains de nos élèves, « être en mode veille » lorsqu'ils ne nous écoutent plus. Ils postulent un état souvent binaire qui enferme, qui réduit le choix des possibles, qui obère toute pensée complexe et critique.

Blanquer en use et en abuse, de façon manichéenne, avec son « École ouverte » qui s'opposerait forcément à une école fermée, avec ses professeurs-fonctionnaires qui adhèrent aux valeurs de la République et les autres, avec les progressistes dont il serait le fer de lance et les conservateurs (parmi lesquels les syndicalistes du SNES-FSU évi-

demment).

Le « en mode » participe aussi à notre déshumanisation en faisant de nous des machines qu'il suffirait de régler sur telles ou telles fréquences en appuyant prestement sur un bouton.

C'est bien l'un des objectifs de Blanquer que de nous soumettre en faisant des enseignants de simples exécutants robotisés.

Le terme « dégradé » s'oppose à cette vision binaire car il évoque une variation progressive de couleur, une palette de nuances. Il s'accorde pourtant bien avec le machinisme et les choix protocolaires ministériels quand il signi-

fie le fait de mettre en mauvais état, de causer un dommage.

Lorsque notre Ministre nous traite de « professeurs décrocheurs » ou « absentéistes », il se réfère encore à un autre sens du mot « dégradé ». Dégrader, c'est aussi destituer de manière infamante, diminuer la valeur de quelqu'un.

Pour lui, ce n'est pas une mode mais un dogme contre l'École publique qu'il abîme à l'envie.

Cyrille Orłowski

Le numérique : visio, ENT, Pronote...des outils au service du métier ou de sa transformation ? Réagissez et témoignez à publication@bordeaux.snes.edu

PRÉPARATIONS DE RENTRÉE 2022

GIRONDE

" Les DASEN passent, les problèmes perdurent ! "

Mme Hébrard, nouvelle DASEN, ne déroge pas à la règle. Elle s'inscrit dans la continuité de la politique Blanquer.

Lors de l'audience de décembre, le SNES-FSU a fait remonter les dysfonctionnements et les conflits liés à des chefs d'établissement autoritaires et infantilisants. Alors que ces situations se multiplient en Gironde, Mme Hébrard renvoie systématiquement au local et suggère l'intervention de tiers (psychologue du travail, RH de proximité...) pour répondre à ces problématiques. Cette réponse est inacceptable pour des collègues en souffrance et dont les conditions de travail sont dégradées.

Nous attendons également de Madame Hébrard qu'elle se positionne sur la question des violences scolaires et qu'elle affiche un soutien sans faille aux équipes pédagogiques qui les subissent. Jusqu'à présent, l'institution, adepte du "pas de vague" préfère culpabiliser les collègues. "Vous mettez en danger les élèves" tels ont été les propos révoltants du DASEN ad joint face aux collègues exerçant leur droit de retrait

suite à l'incendie volontaire de la voiture de l'un d'entre eux au collège Lapierre de Lormont.

Les conditions de travail vont continuer à se détériorer avec une rentrée 2022 placée sous le signe de la réduction des moyens. La DGH attribuée au département se caractérise par de fortes inégalités entre les établissements. L'Éducation Prioritaire n'en a plus que le nom. La DASEN tente de faire illusion en saupoudrant quelques heures de "bonification territoriale et sociale". Par ailleurs, l'explosion du taux de HSA qui est passé de 4,49% (prévision rentrée 2018) à 7,90% (prévision rentrée 2022) pour les collèges et de 8,58% à 12,43% pour les lycées produit des effets catastrophiques : augmentation du temps de travail, épuisement professionnel, suppression de postes, multiplication des compléments de services...

Face à ces multiples attaques, nous ne cesserons d'interpeller Madame Hébrard et de défendre les personnels.

Section Gironde
s2gironde@bordeaux.snes.edu

LOT ET GARONNE

Pour la prochaine rentrée, nous perdons globalement 316,23H, mais sans surprise, le DASEN s'est montré ravi de la dotation allouée à notre département car selon lui, la baisse du nombre d'élèves aurait justifié la suppression de 20 postes !!! Nous lui avons rappelé que nous sommes l'un des départements le plus pauvre économiquement, que l'IPS des établissements du 47 est le plus bas de l'académie, que les résultats aux épreuves de fin d'année sont parmi les plus bas de France. À cela s'ajoute le contexte Covid avec des classes à demi vides, occasionnant un retard dans les progressions pédagogiques qui ne pourra pas être rattrapé d'ici la fin de l'année. Ce qui rend nécessaire, de notre point de vue, donner des moyens supplémentaires de fonctionnement pour 2022-2023.

L'objectif annoncé par le DASEN est : « 0 création 0 suppression ». Or, les retours que nous avons des établissements et le tableau des DGH fourni par la DSDEN montrent bien qu'il y aura des suppressions de postes dans le département ! D'ailleurs, nous avons fait part de vos retours aux services de la DSDEN qui s'étonnent de ne pas avoir ces informations lorsqu'ils contactent

les chefs d'établissement ! Nous avons donc pointé un grave dysfonctionnement dans le « dialogue de gestion » puisqu'apparemment, au lieu de demander une rallonge de moyens à la DSDEN, les chefs d'établissements demandent aux collègues de désigner eux-mêmes les postes à supprimer, leur faisant ainsi porter la responsabilité des coupes !

Par ailleurs, le DASEN informe qu'il a gardé une marge de 200h qu'il distribuera d'ici juin dans les établissements du 47 qui en auraient besoin. Au regard des informations que vous nous avez communiquées, cette marge de compensation sera totalement insuffisante, car au-delà de la préservation des postes, des dédoublements de classes sont aussi sacrifiés (surtout en langues !).

Après notre déclaration de préambule, nous avons défendu les demandes de tous les établissements qui nous en avaient fait remonter.

Section Lot et Garonne
snes47@bordeaux.snes.edu

LANDES

La préparation de la rentrée 2022, c'est maintenant !

Les effectifs sont stables (+0,1%) avec une légère augmentation des moyens (+72h poste dont 42h pour l'ouverture de 2 ULIS).

570h de marge supplémentaire ont déjà été allouées en sus des dotations réglementaires pour soutenir l'offre de LVB autres que l'espagnol en collège, financer le Français Culture Antiquité en 6ème, le renforcement de l'EMC, soutenir l'offre optionnelle et de spécialités dans les lycées. Certains collèges ont des problèmes de remplacement depuis la rentrée. Des heures sont fléchées pour des cours supplémentaires de remédiation dans les disciplines concernées.

Mais la situation n'est pas rose. Des collèges aux divisions proches des seuils et avec des élèves à inclure, ouvrent des classes avec un financement incomplet et des heures de marge d'autonomie. Cela permet des conditions de travail acceptables mais ces choix sur un niveau impactent les autres, limitent l'offre optionnelle, les possibilités de dédoublement, créent des tensions dans les équipes.

L'inclusion se poursuit dans des conditions indignes. Les effectifs dépassent quasi systématiquement le seuil de 10 élèves qui ne sont pas comptés dans les divisions « ordinaires ». Tous les personnels sont soumis à rude épreuve. Mais notre DASEN « innove » avec le projet d'une ULIS « itinérante », entre deux collèges distants de 26 km !

En lycée, les marges sont toujours étriquées, les arbitrages des directions créent des tensions : regroupement de niveaux pour les spécialités à petits effectifs et les options, regroupement de filières technologiques en tronc commun, suppression de l'AP quand il existait encore. La réforme du lycée poursuit son travail de sape.

Si la DGH pose problème, contactez-nous, demandez audience au DASEN. Pour les postes et compléments de service, renseignez l'enquête en ligne afin que la section départementale du SNES-FSU puisse intervenir avec des informations précises.

Section Landes
snes40@bordeaux.snes.edu

DORDOGNE

Le CTSD étudiant la dotation pour les établissements du 2nd degré de Dordogne pour la prochaine année scolaire s'est tenu jeudi 3 février 2022.

Une nouvelle fois, la rentrée 2022 s'annonce délicate malgré l'annonce de moyens stables pour l'an prochain. Les moyens sont attribués à la structure, c'est-à-dire au nombre d'élèves par classe. Evidemment, dans un contexte de pénurie, ou d'austérité budgétaire, les limites d'un tel indicateur sont vite visibles... d'autant plus dans un département comme la Dordogne dont les établissements scolaires sont très différents avec petits établissements ruraux, des établissements semi-ruraux et des gros établissements urbains. Depuis l'apparition du new management public, le financement est devenu un exercice d'acrobate, les demandes de projets d'accompagnement explosent pour gratter des heures çà et là alors que l'enveloppe demeure constante et fermée. Cela accentue la mise en concurrence des disciplines et des établissements, que ce soit en collège depuis la réforme Val-

laud-Belkacem ou en lycée depuis la réforme Blanquer.

Une nouvelle fois, les établissements sont contraints de financer sur leur propre marge un certain nombre d'enseignements (LCA, options, deuxième LV2, LV3 et certaines spécialités en lycée...). De même, on nous demande d'inclure toujours plus les élèves à besoins particuliers mais sans les moyens : des divisions d'ULIS dont les effectifs dépassent allègrement le seuil réglementaire, suppression programmée des SEGPA (ce qui permet de récupérer des moyens), mutualisation de l'accompagnement des élèves notifiés en on en passe ! Une nouvelle fois il y a des frustrés et des perdants. Et une nouvelle fois, les oubliés et les sacrifiés sont les élèves !

... Et dire que l'éducation nationale est censée avoir été l'une des grandes causes du quinquennat, choyée comme disait si bien le premier ministre !

Section Dordogne
snes24@bordeaux.snes.edu

PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Un début d'année catastrophique dans les Pyrénées Atlantiques.

Ce début d'année est aussi marqué par une préparation de rentrée 2022 qui se fait dans chaque établissement, avec des moyens toujours en baisse et par l'absence totale de volonté politique d'apporter aux collèges et lycées, les moyens de mieux travailler dans des conditions dignes.

Les effectifs dans le département étant légèrement estimés à la baisse, ils n'en restent pas moins bien trop lourds. Pour certains collèges, l'effectif total dépasse 700 voire 800 élèves : Simin Palay de Lescar, à Henri IV de Nay et à Marguerite de Navarre à Pau.

Cette concentration de population scolaire pose question quant à la qualité de la vie éducative, à un âge pré-ado et adolescent où le développement des diverses aptitudes socio-cognitives, émotionnelles et relationnelles, supposent un environnement moins pléthorique.

Quant aux DGH, tandis que le collège des Cordeliers d'Oloron-Sainte-Marie doit recevoir une 6ème supplémentaire, les collèges d'Anglet, d'Arzacq et de Mauléon auraient par exemple dû conserver leur nombre de divisions.

Alors que la période sanitaire a imposé un non brassage dans les écoles primaires, les enseignants ont pourtant continué à assurer leurs missions. Comme par exemple les liaisons écoles-collèges avec le maintien sur des heures de marges des bi-langues espagnol aux collèges du Baretous et d'Errobi. Cependant la DSDEN s'est montrée réticente pour attribuer ces heures de façon pérenne dans ces collèges.

Les arbitrages imposés dans les établissements, comme celui des mathématiques en Occitan au collège de Monein, ne doivent pas se faire au détriment de la majorité des élèves scolarisés. Cela passe par l'attribution de

moyens spécifiques nécessaires au bon fonctionnement de l'enseignement des langues régionales.

Les lycées Jacques Monod de Lescar, St John Perse de Pau et Gaston Fébus d'Orthez, doivent conserver les moyens horaires complets de toutes leurs divisions, et non des apports pour les seuls tronc communs, ce qui contraint à des répartitions internes de la pénurie, contre-productives pour la qualité et l'efficacité des enseignements.

Nous continuons bien sûr de défendre et promouvoir notre projet d'éducation émancipatrice pour les élèves, les familles et les personnels, lors des différentes instances, toujours en lien avec les collègues des établissements.

Section Pyrénées Atlantiques
snes64@bordeaux.snes.edu

STAGES

Stage "Lettres"

- Mardi 22 mars 2022 à Bordeaux - Salle Amédée Larrieu - de 9h30 à 17h
- Avec Lætitia BENOÎT et Sonia MOLLET, animatrices du Groupe Lettres du SNES-FSU national et animatrices du stage.

Stage " Enseignant.es, CPE, PsyEN, AESH... : Le travail bien fait à quel prix ? "

- Jeudi 24 mars 2022 à Bordeaux - de 9h30 à 17h
- Avec Yannick LEFEBVRE, responsable du secteur « MÉTIER » au SNES national.

Stage "Langues Vivantes Etrangères et Régionales "

- Mardi 12 avril 2022 à Bordeaux - Salle Amédée Larrieu - de 9h30 à 17h
- Avec Marc ROLLIN (du SNES national) et Kei MC GREGOR (du SNES académique)

CARRIÈRES

Mouvement intra 2022

- Ouverture du serveur du 8 mars au 25 mars 2022 (Dates à confirmer)

VIE INTERNE

Congrès du SNES-FSU académie de Bordeaux

- Du mercredi 6 avril au vendredi 8 avril 2022

ACTIONS

Grève le mardi 8 mars à l'occasion de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes

Agir ensemble pour l'augmentation indispensable et urgente des rémunérations et des pensions.

- L'intersyndicale Fonction Publique - CGT, UNSA, FSU, Solidaires, FA-FP, CFE-CGC - a décidé de confirmer ensemble, pour les agents publics des trois versants, l'appel à une journée de grève et de manifestations le **jeudi 17 mars 2022**

Les stages organisés par le SNES Bordeaux : les programmes, s'inscrire



Le mouvement intra 2022 dans l'académie de Bordeaux



8 mars : se mobiliser pour des droits communs



Des réactions, des suggestions ou des propositions d'articles ?
Contactez le secteur publications du SNES Bordeaux :
publications@bordeaux.snes.edu
Irène Docékal, Hugo Lassalle

Permanence générale

SNES-FSU Bordeaux
138 rue de Pessac 33000 Bordeaux
du lundi au vendredi de 14h à 17h30
Tél. 05.57.81.62.40
s3bor@snes.edu